

Ngo Jung & Partners a conseillé la société Brink's dans le cadre de l'acquisition de l'activité de Garance et la cession à Sotel de sa filiale, Brink's Teleservices.

Brink's, leader français de l'Ingénierie fiduciaire (transport de fonds, flux de paiement, automates de dépôt et de retrait pour la banque et le commerce) a réalisé, au 1er janvier dernier, (i) l'acquisition de l'activité de Garance, principal opérateur de la région toulousaine spécialisé dans le traitement des flux d'espèces pour le compte de banques et de commerces et (ii) la cession à Sotel (société mère de Garance), acteur majeur de la télésurveillance bancaire et du professionnel, de sa filiale de télésurveillance, Brink's Teleservices, devenue depuis Sotel Teleservices.

La société Brink's France a été conseillée par le cabinet Ngo Jung & Partners avec Aménis Bererhi (associée) et Marwa Hajjar en corporate et Emily Grimshaw (associée) en social.